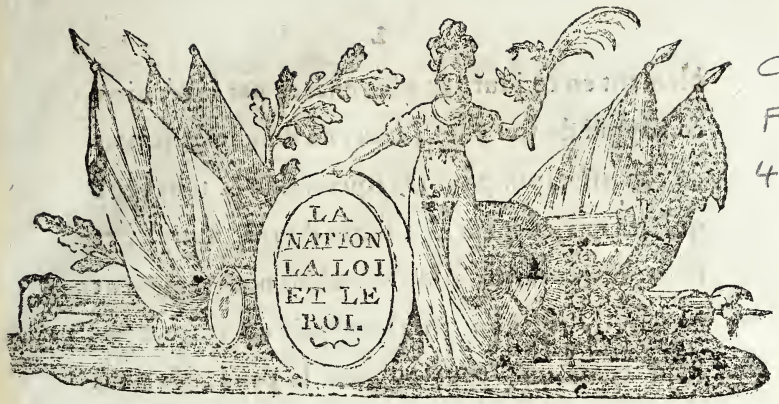

Case
FRC
4105

LA GRANDE ARRIVÉE
DES PRINCES
FRANÇAIS,
PAR ORDRE DU ROI,

Acceptant la Conſtitution, ſur la requiſition de leur frère ; avec la lettre qu'ils ont écrite à ce ſujet.

PEUPLE auguſte ! peuple grand & magnanime par ton courage, ta fermeté, ton union, ta ſageſſe éclatante & triomphate, inconteſta-

MtW 7233

blement en ce jour, & plus encore par la réunion & l'appui de ton chef ; nous ne doutâmes jamais de ton affection pour tes ſouverains & tous ceux qui les environnent. La lettre du roi, notre cher frère, & tes vertus inſurmontables nous ramenent à vous. Oui, nous voulons jouir de votre bonheur commun ; vous oubliez le paſſé, & nous vous promettons le plus heureux avenir ; ſi notre préſence doit combler vos vœux, notre ambition aujourd'hui ſe borne à nous rendre dignes de vous ; & pour cet effet nous nous rendrons inceſſament dans la capitale, ainſi que nous le mandons au roi par le préſent courier, pour celèbrer unanimement avec vous la fêté du ſerment du roi prêté à l'Autel de la Patrie lors de l'ouverture de la nouvelle l'egiſlature.

SIRE,

Les bontés que vous nous témoignez par votre dernière lettre ont fait une impreſſion ſi ſenſible ſur nos eſprits, que nous n'avons pu réſiſter aux mouvements de tendreſſe de fra-

THE NEWBERRY
LIBRARY

ternité & de patriotisme dont nous avons été affecté; par le détail frappant que vous nous en faites, nous avons senti renaître notre attachement à votre personne sacrée & à votre auguste famille ; oui nous jurons par les liens les plus sacrés de nous rapprocher de vous incessamment pour ne nous en éloigner jamais, à moins que vos ordres exigent de nous des services du a votre Majesté à l'Etat, ce que nous desirerions ardemment pour vous prouver la sincerité d'un juste retour incapable de flatterie & de trahison.

Si nos égaremens, occasionnés par des conseils pernicieux, vous ont causé tant de peines, & à nous tant de disgrace, soyez bien persuadé, Sire que notre repentir sera le guide de toutes nos actions à l'avenir, & qu'aucune séduction désormais ne pourra influer sur notre nouvelle façon de penser, nous renonçons de bon cœur à toutes tentatives qui pourroient vous être contraires, à tous engagemens préjudiciables à l'Etat, à votre bonheur, & la Nation, nous

jurons de vivre & mourir sous vos loix, nous adhèrons avec vous à cette constitution, que vous avez accepté & signée, non par ni contrainte, mais de votre pleine connoissance & autorité royale ; nous jurons d'en respecter & exécuter ponctuellement tous les décrets, & de nous y conformer en tout & en partie, suivant & conformément au vœu de votre cœur, puisqu'elle ne blesse aucunement les droits de votre couronne, & qu'au contraire, elle les cimente pour un avenir heureux, qu'elle doit faire la paix générale de tout notre empire, la la gloire éternelle de son chef, & qu'elle doit être le flambeau universel de toutes les nations. Puisque le passé doit être oublié suivant les vœux & les vôtres, nous ne devons nous occuper qu'un heureux avenir.

L'éloge que vous nous faites de la nation française n'a rien pour nous de surprenant, nous la connoissons assez pour n'en pas douter & nous aurions désiré partager avec vous un triomphe aussi complet. Non ! vous ne serez

jamais dans le cas d'employer toute votre autorité pour nous ramener à un devoir auquel nous nous soumettons de plein gré, plus par amour que par crainte ; à votre exemple nous chérirons ce grand peuple ; nous sommes persuadé qu'en oubliant tout, il nous recevra avec satisfaction, & s'il fut honteux de faire des fautes, il est glorieux de les réparer.

A la prochaine législature, nous aurons l'avantage de partager avec vous & votre auguste famille, les transports d'allégresse de ce peuple protégé par son chef, & assuré de son amitié la plus étendue : & puisque notre présence vous manquoit pour une satisfaction complette, nous remplirons vos vues avec la plus tendre amitié, le respect, le dévouemeent le plus entier.

Combien elle sera mémorable & digne de nos annales, cette nouvelle fête où vous paroîtrez au milieu d'un peuple chéri à l'Autel de la Patrie, en lui certifiant toute l'étendue de votre pouvoir pour le soutien inébranlable de sa constitution & de sa liberté.

Peuple Français tu deviens heureux à juſte titre, tes grandes actions étonneront l'Univers ; la prudence & la ſageſſe de tes légiſlateurs à tempéré tous les eſprits, leur ſage prévoyance a fixé courageuſement ton ſort, preſque ſans aucuns ſacrifices. ta gloire s'eſt élevée par ton courage invincible, ta patience a déconcerté tous tes faux amis tartuffiés, ta vigilence & ton activité ont déjoué tous les projets de tes ennemmis les plus redoutables, par ton union & ta fermeté tu as briſé les chaînes de ton eſclavage, tu as enſéveli dans le plus profond oubli le deſpotiſme intolérable que tes encêtres avoient l'aiſſé naître par le fanatiſme & l'ignorence, & qui en impiétant marchoient déjà ſur le bord du foſſé qu'il avoit ouvert pour ſon anéantiſſement, tu as ſauvé pluſieurs fois ton roi des périls évidens qui le menaçoient, tu eſt parvenu à les lui faire connoître indubitablement, ta conduite à ſon égard, ton attachement & ton reſpect lui ont deſſilié les yeux, il a connu le prix de toute la tendreſſe, & il couronne tes bienfaits par une reconnaiſance & une amitié ſans bornes, ſon épouſe, inſpirée des mêmes ſentimens, n'a plus qu'un cœur. Il eſt à toi, & tous deux jaloux du bouheur inaltérable des Français, n'ont point d'autres ambition.

Français ! réunis à votre chef, qu'aurez-vous à désirer ? & qu'avez vous à craindre ? votre commerce dans peu fleurira au-delà de vos espérances ; l'abondance reprendra ses trésors sur vos contrées fructifiantes ; Thémis reprend les rênes de son empire ; les Nations viendront apprendre à connoître vos lois, pour les mettre en pratique ; Paris sera toujours la maîtresse des arts & des sciences. Qu'elle heureuse perspective !

Et nous, vos frères, attachés par respect & par amour, nons serions privé de tant d'avantages si précieux, nous l'appui de votre sceptre & de votre couronne, nous qui avons le premier droit à vos bien faits par le sang & le rang que nous devons tenir dans un royaeme si auguste si magnanime & si fleurissant par ses actes & sa splendeur, toutes ces considérations nous décident à nous unir plus étroitement que jamais à vous à ce bon peuple qui désire éncore notre retour & qui par sa bonté force les cœurs les plus endurcis à la reconnoissance,

Désormais nous saurons fuir & mépriser tous les conseils des perfides qui voudroient nous en imposer par des dehors flarteurs & insinuans, une triste expérience nous les à

654

fait trop connoître pour n'en pas garder un souvenir inéfaçable, notre unique but sera de nous rendre digne d'un grand peuple & d'un grand roi ; nous ne voulons à votre noble invitation nous rendre grand que par nos vertus & nos bienfaisances, & nous saurons mériter ces suffrages par une conduite digne de ses grands exploits, dès cet instant nous renonçons à toutes hostilités, toutes vexations, tous ressentimens, toutes expéditions contraires au vœu de la france, nous jurons de nouveau de refuser tous secours d'aucune puissance, de reclamer aucunement leur appui, & de ne contrevenir en façon quelconque aux décrets constitutionels & approuvées, sanctionnées & signées par votre majesté. Tel est le vœu ferme & immuable des frères qui se font un devoir personnel de vous être attahé par respect & par amour. *Signés*

LOUIS-STANISLAS-XAVIER DE BOURBON,
Premier Prince Français.

CHARLES-PHILIPPE DE BOURBON,
Second Prince Français.

Au chateau de Schonburslust, près Coblentz, le 24 Septembre 1791.

De l'Imprimerie de LABARRE, au coin de la rue du Puits & du marché aux Poirées à la Halle.